



Chimay, 12/09/2019

Nos réf.: 57585

Votre correspondant : Service Chef de Bureau - Corbiaux Thierry - - 060/303.700

ARRETE DE POLICE

Le Bourgmestre,

Vu la demande introduite, par la SPRL « Les Entreprises Jules Delid » Entreprise de Travaux Publics), rue de l'Etat, 82 6460 Villers-la-Tour, laquelle devant effectuer des travaux de réparations des trottoirs rue de Rocroi à Baileux (près du magasin « l'Epicerie Baileusienne » du 12 au 20/09/2019

Considérant que pour ces travaux y a lieu de prendre toutes les mesures de sécurité afin de garantir le bon déroulement du chantier ;

Vu la Loi relative à la Police de la Circulation Routière ;

Vu le règlement général sur la Police de la Circulation Routière ;

Conformément aux articles 133, al.2 et 135§2 de la Nouvelle Loi Communale, il a été édicté l'arrêté de Police suivant ;

ARRETE :

Art.1 – La SPRL « Les Entreprises Jules Delid » Entreprise de Travaux Publics), rue de l'Etat, 82 6460 Villers-la-Tour est autorisée à effectuer des travaux de réparations des trottoirs rue de Rocroi à Baileux (près du magasin « l'Epicerie Baileusienne » du 12 au 20/09/2019

Art.2 –Aucun dérangement de la circulation n'est prévu pour cette intervention

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié conformément à l'article 112 de la Loi communale ;

Art.5- Copie de cette ordonnance sera envoyée à la police locale et au service incendie,

Fait à Chimay, le 12/09/2019.

Le Bourgmestre

Denis Danvoye

